# L'internat

L'équipe éducative se compose d'un responsable d'internat M ROGER et de deux surveillants éducateurs Mlle DELHAYE et M PICARD

### Le cadre de vie :

L'accueil est prévu pour les internes du lundi au vendredi matin. Pas d'accueil le dimanche.

Le lundi matin, les élèves déposent leur sac dès 7h30 dans le local prévu à cet effet.

Les dortoirs sont fermés pendant la journée, ils ne peuvent être ouverts qu'en cas de maladie ou de nécessité.

N'envoyez pas d'enfant malade.

La poursuite d'un traitement est possible en joignant l'ordonnance.

Chacun a un rythme biologique qu'il doit respecter pour être en bonne santé.

L'utilisation du portable est réglementée le soir.

Les provisions alimentaires sont tolérées dans la limite du raisonnable.

Chaque soir le jeune prépare ses affaires pour le lendemain

Nous demandons aux élèves de ne pas apporter d'objet de valeur. Les élèves peuvent déposer leur argent de poche auprès de leur surveillant, aucune fouille ne sera entreprise en cas de perte ou de vol.

L'établissement ne sera pas tenu responsable.

Afin de vivre dans de bonnes conditions, il est demandé aux élèves de ranger correctement leur chambre, de faire leur lit et de laisser leur place propre. Pour une vie agréable à l'internat, il est indispensable de faire attention à l'autre.

#### L'Hygiène:

Dans le cadre du respect de soi-même et du respect des autres, la propreté du corps est indispensable. (le surveillant peut intervenir s'il constate un manque d'hygiène chez un jeune).

Chaque soir et tous les matins, un temps est accordé pour la toilette. Les vêtements sales ne doivent pas traîner, mais être mis dans un sac prévu à cet effet.

Les dortoirs et les sanitaires doivent rester propres, ceci est l'affaire de chacun.

Les Déodorants en aérosols ne sont pas conseillés préférer les sticks.

#### Le trousseau

Un protège matelas (alèse).

Une paire de draps ou housse de couette

Couverture ou couette (sac de couchage interdit).

Traversin ou oreiller et taie

Un sac de linge sale

Une paire de chaussons

Un nécessaire de toilette (brosse à dents, dentifrice savon, shampoing...).

Serviettes, gants de toilette.

Vêtements et sous-vêtements nécessaires à la semaine.

Les draps ou housse de couette seront changés régulièrement (toutes les quinzaines).

Nous conseillons vivement aux familles de marquer les vêtements au nom de l'élève afin d'éviter tout problème.

#### Rangement

Afin de vivre dans de bonnes conditions, il est demandé aux élèves de ranger correctement leur chambre, de laisser leur place propre et de faire leur lit.

Un casier pour les affaires scolaires est mis à disposition, prévoir un cadenas avec le double de la clef à fournir au surveillant d'internat...

#### Horaires

Une étude est imposée de 17h30 à 19h00 et de 20h00 à 21h00 si nécessaire.

21h00 – 21h30 : Temps de préparation personnelle. 21h30: Extinction des feux. Le lever s'effectue à 7h00. Fermeture du dortoir à 8h00.

Le petit déjeuner est servi à partir de 7h20.

Le goûter à 17h30. Le dîner à 19h00.

Il est indispensable de prendre tous les repas, c'est une condition de bonne santé.

#### L'Etude:

Durant ces heures, les devoirs écrits et les leçons seront systématiquement vérifiés pour les élèves de 6éme et de 5éme. Pour les élèves de 4éme et de 3éme, seuls les devoirs écrits seront vérifiés.

#### Le suivi

École Directe sera un moyen de communication avec la famille, vous devez le visiter régulièrement.

Les familles peuvent nous joindre aux horaires de l'internat par téléphone, mais aussi par Email.

N'hésitez pas à utiliser ces moyens pour communiquer avec nous.

#### **Punition et sanction.**

L'écoute sera notre priorité car souvent les difficultés surviennent par un manque de contact, nous essayerons avec l'accord du jeune et de sa famille de lui porter l'aide nécessaire à son évolution et à la réalisation de son projet personnel.

Un conseil de discipline est en place dans l'établissement. Il est évident que l'attention éducative et l'objectivité accompagnent cette procédure disciplinaire.

Une exclusion temporaire de l'établissement ou de l'internat peut être prononcée.

Toujours dans un esprit de responsabilisation du jeune un contrat moral écrit peut être proposé.

Une énumération exhaustive de toutes les interdictions ou de toutes les directives possibles est inimaginables.

Le bon sens est de rigueur.

## La Sécurité

Des exercices d'incendie sont faits pour permettre à chacun de réagir rapidement et en toute sécurité dans l'établissement.

Le respect des dispositifs de sécurité et des consignes de secours est une priorité pour le bien de tous.

Les locaux doivent rester propres et être respectés pour la sécurité de tous.

# Ce que peut vous apporter l'internat.

L'internat est un lieu d'accueil et d'échange. Vous pourrez vous aider mutuellement dans votre travail scolaire.

Ce sera l'occasion aussi, de développer votre esprit de camaraderie et de vous ouvrir aux autres

Vous serez encadré par des surveillants qui seront à votre écoute même en cas de difficultés. Ils se chargeront de faire le lien avec la famille et les professeurs quand la situation le nécessitera.

## <u>Utile</u>

Tel: 02.32.20.31.80 Fax: 02.32.57.17.95 E-mail: ce.0271049u@acnormandie.fr

E-mail de l'internat :

internatstouen@laposte.net
internatstouen@gmail.com
et
École Directe

# Nous vous souhaitons la bienvenue au sein de l'internat du Groupe Scolaire Saint-Ouen.

L'internat a pour ambition de permettre aux élèves de se responsabiliser, d'acquérir l'autonomie indispensable pour leur future vie d'adulte.

La vie à l'internat demande un climat de compréhension, de tolérance, d'honnêteté et de sérieux.

Si on considère que chaque personne, adolescent ou adulte, a des droits elle a aussi des devoirs.

La vie en communauté exige certaines contraintes, sachons tous respecter les règles et nous pourrons ainsi atteindre nos objectifs. Le règlement intérieur permet d'être patient, ferme avec les jeunes tout en les respectant et en restant à leur écoute.

Nous vous souhaitons une bonne année dans le respect mutuel.

